

Commune de CHATEAUDUN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 janvier 2011 – 20 H 30

COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire fait l'appel des présents.

Etaient présents

M. Didier HUGUET, maire
Mme LAMY, M. CAPLAIN, Mme CIMIANO, M. LECOIN, Mme FEZARD, M. HUMEAU,
M. PRIOU, maires adjoints

Mme BERRONEAU, M. VILPOU, M. ZANELLO conseillers municipaux délégués

Mme YVON, M. BOUMBE, M. NOBLET, M. MARCHAND, M. METAIS, Mme GUY,
Mme BEAUVILLAIN, M. COUTOUT, Mme BERGER, M. REBOURS, M. JOSSEAU, Mme
DESROCHES, M. BARRAULT, conseillers municipaux

Etaient absents et excusés

M. PARDESSUS, Mme VASSEUR (pouvoir à M. PRIOU), M. FERRAGU (pouvoir à M.
CAPLAIN), Mme CAUCHY (pouvoir à M. LECOIN), Mme FLAGEOLLET (pouvoir à M.
ZANELLO), Mme LENOIR, M. LANGELOT (pouvoir à M. REBOURS), M. DUPONT, M.
BOCHE

Secrétaire de séance

M. METAIS

BUDGET GÉNÉRAL : DECISION MODIFICATIVE N°5

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que par délibération du 22 décembre 2010, le conseil municipal a approuvé les ouvertures de crédits en fonctionnement, dans le cadre de la décision modificative n°5.

Il est proposé de compléter cette délibération en approuvant les virements en investissement ci-dessous, il est précisé que cette opération consiste en un jeu d'écriture :

INVESTISSEMENT

Virements

IMPUTATION	DEPENSES	MONTANT	
	LIBELLÉ		
<i>Chapitre 23</i>	<i>Immobilisations en cours Travaux en régie (Fournitures)</i>		
2315/823	Installations/Espaces verts	-7 794,00	

<i>Chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section Travaux en régie (Fournitures)</i>		
2315/823	Installations/Espaces verts	7 794,00	*
	Total	0,00	

*Mouvement d'ordre budgétaire

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable à ces propositions.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET GÉNÉRAL

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif de l'exercice 2011 qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	21 875 355,00
Chap. 011 Charges à caractère général	5 630 811,00
Chap. 012 Charges de personnel et frais assimilés	11 428 915,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	1 981 662,00
Chap. 66 Charges financières	1 049 400,00
Chap. 67 Charges exceptionnelles	356 230,00
Chap. 023 Virement à la section d'investissement	906 577,00
Chap. 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	521 760,00
RECETTES.....	21 875 355,00
Chap. 013 Atténuation de charges	302 610,00
Chap. 70 Produits des services du domaine	1 615 520,00
Chap. 73 Impôts et taxes	12 087 595,00

Chap. 74	Dotations et participations	7 594 542,00
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	239 055,00
Chap. 76	Produits financiers	1 033,00
Chap. 77	Produits exceptionnels	35 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....		9 513 253,00
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 000,00
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	159 800,00
Chap. 204	Subventions Equipements versées	1 348 027,00
Chap. 21	Immobilisations corporelles	681 595,00
Chap. 23	Immobilisations en cours	5 273 831,00
RECETTES.....		9 513 253,00
Chap. 10	Dotations, fonds propres	793 000,00
Chap. 13	Subventions d'investissement	1 815 663,00
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	5 333 569,00
Chap. 27	Autres immobilisations financières	42 684,00
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	906 577,00
Chap. 024	Produit des cessions d'immobilisations	100 000,00
Chap. 040	Opération d'ordre de transferts entre sections	521 760,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de Mme BERGER et de MM. COUTOUT, JOSSEAUX, REBOURS, LANGELOT qui votent contre,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 SECTION INVESTISSEMENT

	Inscriptions	
	Dépenses	Recettes Subventions
Frais d'insertion	24 000	
Parc micro	14 400	
Migration logiciel finances	16 900	
Serveur	21 800	
Licences anti virus	10 700	
Logiciel cuisine centrale	6 000	
Site web	20 000	
Mobilier	10 000	
Participation au CONSEIL GENERAL cheminement piéton et piste cyclables entre centre de détention et base aérienne	41 806	
ORU Participation OPHLM	1 296 221	
Colombarium St Jean	5 000	
MUSEE Acquis.objets d'art	10 000	
MUSEE Restauration objets d'art	8 000	
MEDIATHEQUE/D.V.D.	7 000	
ECOLE DE MUSIQUE Instruments	9 630	
Travaux divers écoles maternelles	40 000	
Travaux divers écoles élémentaires	40 000	
ECOLE MATERNELLES Audio-visuel et matériel éducatif	5 000	
ECOLE MATERNELLES Couvertures et draps	5 000	
ECOLE MATERNELLES/MOBILIER	10 500	
ECOLE ELEMENTAIRES/MOBILIER	9 800	
ORU Ecole Prévert	1 270 000	396 300
ECOLE PREVERT Réhabilitation cuisine	15 000	
CUISINE CENTRALE/Batteur mélangeur	7 800	
ENVIRONNEMENT/Aspirateur à feuilles	9 000	
ESPACES VERTS/ tondeuses	5 000	
Arrosage automatique stade K.Provost	32 000	
Véhicules RP remplacement C25	26 000	
C.T.M./Matériel et outillage	5 000	
Grosses réparations véhicules	15 000	
Travaux aménagt.mobilier urbain	10 000	
Aménagt. panneaux signalisation	35 000	
Eclairage public	150 000	
VOIRIE GENERALE/Diverses rues	300 000	
ORU/Aménagement voirie	50 000	
ORU/Aménagement place F.Tessan/rue colonel Ledeuil	320 000	192 000
ORU Maison des services publics/Trav.PAD	90 500	
EGLISE SAINT VALERIEN	434 596	254 453
Couverture chapelle de la Boissière	60 000	35 120
Divers bâtiments	100 000	
Caserne Kellermann/Diagnostic	50 000	
8/10 Rue St Lubin/Etude de faisabilité	7 000	
Eaux pluviales	25 000	
Travaux maison médicale	1 676 000	882 000
Travaux services sociaux	557 000	

Caserne Kellermann (2ème phase)	500 000
Participation réfection de façades aux particuliers	10 000
Signalétique touristique de la ville	8 600
DIVERS GYMNASSES	6 000
DIVERS STADES	5 000
STADE BEAUVOIR/Fourniture et pose 2 buts de hand	5 000
STADE Kléber et Albert Provost/Travaux	10 000

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE G.T.V.A. (PARC D'ACTIVITÉS DE LA NOUVELLE GARENNE)

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe 2011 du parc d'activités de la Nouvelle Garenne, opération assujettie à la T.V.A., qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	38 408,00
Chap. 011 Charges à caractère général	5 000,00
Chap. 66 Charges financières	9 204,00
Chap. 042 Opération d'ordre de transferts entre sections	15 000,00
Chap.043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	9 204,00
RECETTES.....	38 408,00
Chap. 70 Produits des services	15 000,00
Chap. 77 Produits exceptionnels	9 204,00
Chap. 042 Opération d'ordre de transferts entre sections	5 000,00
Chap. 043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	9 204,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....	29 667,00
Chap. 16 Remboursement d'emprunts	24 667,00
Chap. 040 Opération d'ordre de transferts entre sections	5 000,00

RECETTES.....	29 667,00
Chap. 13 Subventions	14 667,00
Chap. 040 Opération d'ordre de transferts entre sections	15 000,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif G.T.V.A. 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif G.T.V.A. 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE B.T.V.A. (PARC D'ACTIVITÉS DE LA BRUYÈRE)

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe 2011 du parc d'activités de la Bruyère, opération assujettie à la T.V.A., qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	62 966,00
Chap. 011 Charges à caractère général	42 500,00
Chap. 66 Charges financières	10 233,00
Chap. 043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 233,00

RECETTES.....	62 966,00
Chap.77 Produits exceptionnels	10 233,00
Chap. 042 Opération d'ordre de transferts entre sections	42 500,00
Chap.043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 233,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....	66 557,00
Chap.16 Emprunts	24 057,00
Chap. 040 Opération d'ordre de transferts entre sections	42 500,00
RECETTES.....	66 557,00
Chap.13 Subventions d'investissement reçues	24 057,00
Chap.16 Emprunts	42 500,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif B.T.V.A. 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif B.T.V.A. 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE « CLOS DES LAMBERTS »

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe 2011 « Clos des Lamberts », opération assujettie à la T.V.A., qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	1 000 000,00
Chap. 011 Charges à caractère général	500 000,00
Chap. 042 Opération d'ordre de transferts entre sections	500 000,00
RECETTES.....	1 000 000,00
Chap.70 Produits des services	500 000,00

Chap. 042 Opération d'ordre de transferts entre sections 500 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES..... 500 000,00

Chap. 040 Opération d'ordre de transferts entre sections 500 000,00

RECETTES..... 500 000,00

Chap. 040 Opération d'ordre de transferts entre sections 500 000,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Clos des Lamberts 2011 » au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Clos des Lamberts 2011 » au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS ROUTE D'ORLÉANS

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe 2011 de la zone d'activités Route d'Orléans, opération assujettie à la T.V.A., qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES..... 204 500,00

Chap. 011 Charges à caractère général 58 000,00

Chap.66 Charges financières 44 250,00

Chap. 042 Opération d'ordre de transferts entre sections 58 000,00

Chap.043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement 44 250,00

RECETTES.....	204 500,00
Chap. 70 Produits des services	58 000,00
Chap.77 Produits exceptionnels	44 250,00
Chap.042 Opération d'ordre de transferts entre sections	58 000,00
Chap.043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	44 250,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....	134 934,00
Chap.16 Emprunts	76 934,00
Chap. 040 Opération d'ordre de transferts entre sections	58 000,00
RECETTES.....	134 934,00
Chap.13 Subventions d'investissement reçues	76 934,00
Chap. 040 Opération d'ordre de transferts entre sections	58 000,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif de la zone d'activités Route d'Orléans 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif de la zone d'activités Route d'Orléans 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE « ATELIERS LOCATIFS BEAUVOIR »

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe 2011 « Ateliers locatifs Beauvoir », opération assujettie à la T.V.A., qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	85 836,00
Chap. 011 Charges à caractère général	43 000,00
Chap. 66 Charges financières	35 000,00
Chap.023 Virement à la section d'investissement	7 836,00
RECETTES.....	85 836,00
Chap.70 Produits des services du domaine et ventes diverses	7 200,00
Chap. 75 Autres produits de gestion courante	70 256,00
Chap.76 Produits financiers	8 380,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....	978 836,00
Chap.16 Emprunts et dettes assimilées	86 000,00
Chap. 20 Immobilisations incorporelles	3 000,00
Chap. 23 Immobilisations en cours	889 836,00
RECETTES.....	978 836,00
Chap. 13 Subventions d'investissement reçues	237 000,00
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées	704 700,00
Chap.27 Autres immobilisations financières	29 300,00
Chap.021 Virement de la section de fonctionnement	7 836,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Ateliers locatifs Beauvoir 2011 » au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Ateliers locatifs Beauvoir 2011 » au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE « ESPACE COMMERCIAL SAINT-JEAN »

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe 2011 « Espace Commercial Saint Jean », opération assujettie à la T.V.A., qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	6 300,00
Chap. 011 Charges à caractère général	6 300,00
RECETTES.....	6 300,00
Chap. 74 Dotations, subventions et participations	6 300,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....	841 000,00
Chap. 20 Immobilisations incorporelles	6 000,00
Chap. 23 Immobilisations en cours	835 000,00
RECETTES.....	841 000,00
Chap. 13 Subventions d'investissement reçues	200 000,00
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées	641 000,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Espace Commercial Saint Jean » 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Espace Commercial Saint Jean » 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT GINGUETTE/SAULIEVRE »

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe 2011 « Lotissement Guinguette/Saulière », opération assujettie à la T.V.A., qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	31 250,00
Chap. 011 Charges à caractère général	10 000,00
Chap.66 Charges financières	10 625,00
Chap.043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 625,00
RECETTES.....	31 250,00
Chap. 77 Produits exceptionnels	10 625,00
Chap.042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	10 000,00
Chap.043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 625,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....	29 210,00
Chap.16 Emprunts et dettes assimilées	19 210,00
Chap.040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	10 000,00
RECETTES.....	29 210,00
Chap. 13 Subventions d'investissement reçues	19 210,00
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées	10 000,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Lotissement Guinguette/Saulière » 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif « Lotissement Guinguette/Saulière » 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011- BUDGET ANNEXE EAU

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe Eau de l'exercice 2011 qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES.....	420 600,00
Chap. 011 Charges à caractère général	3 000,00
Chap.62 Autres services extérieurs	25 000,00
Chap.63 Impôts taxes et versements assimilés	1 150,00
Chap. 66 Charges financières	101 502,00
Chap. 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	58 192,00
Chap. 023 Virement à la section d'investissement	231 756,00
RECETTES.....	420 600,00
Chap. 70 Ventes produits fabriqués, prestations de service, marchandises	399 000,00
Chap. 74 Dotations, subventions et participations	21 600,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES.....	462 584,00
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées	138 684,00
Chap. 21 Immobilisations corporelles	19 000,00

Chap. 23 Immobilisations en cours	260 000,00
Chap. 041 Opérations patrimoniales	44 900,00
RECETTES.....	462 584,00
Chap. 10 Dotations, fonds divers et réserves	3 112,00
Chap. 16 Emprunts	79 724,00
Chap. 041 Opérations patrimoniales	44 900,00
Chap. 27 Autres immobilisations financières	44 900,00
Chap. 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	58 192,00
Chap. 021 Virement de la section d'exploitation	231 756,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif Eau 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif Eau 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2011- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif annexe Assainissement de l'exercice 2011 qui est proposé s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES.....	67 209,00
Chap. 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	67 209,00
RECETTES.....	67 209,00
Chap. 70 Produits des services	65 199,00

Chap. 042 Opérations de transferts entre sections 2 010,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES..... 246 010,00

Chap. 23 Immobilisations en cours 210 000,00

Chap. 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections 2 010,00

Chap. 041 Opérations patrimoniales 34 000,00

RECETTES..... 246 010,00

Chap. 16 Emprunts 110 801,00

Chap. 27 Autres immobilisations financières 34 000,00

Chap. 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections 67 209,00

Chap. 041 Opérations patrimoniales 34 000,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif Assainissement 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif Assainissement 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET DE LA RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME

Madame LAMY, maire adjoint délégué aux finances, indique que le budget primitif 2011 de la Régie de l'Office de Tourisme proposé s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES.....	118 250,00
Chap. 011 Charges à caractère général	28 450,00
Chap. 012 Charges de personnel	89 000,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	800,00
RECETTES.....	118 250,00
Chap. 70 Produits des services	4 000,00
Chap. 74 Dotations, subventions et participations	114 250,00

Il est proposé d'approuver l'ensemble de ces propositions du budget primitif de la régie de l'Office de Tourisme 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement.

Le conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme et la commission ont émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme LAMY,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Approuve l'ensemble de ces propositions du budget primitif de la régie de l'Office de Tourisme 2011 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement.

PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

Madame FEZARD, maire adjoint délégué à l'enseignement, indique que conformément au Code de l'Éducation, depuis le 1^{er} janvier 2005, dans les communes qui ont plusieurs écoles publiques, le ressort de chacune de ces écoles est déterminé par délibération du conseil municipal.

La fusion, en septembre 2011, des secteurs de l'école maternelle Jacques Prévert rénoverée et de l'école maternelle Louis Pergaud conduit à modifier et à mettre à jour le ressort des écoles publiques de la Ville défini précédemment par la délibération du conseil municipal du 27 janvier 2010.

Il est proposé d'approuver le nouveau ressort des écoles, selon le tableau ci-dessous, qui sera mis en application à compter de la rentrée scolaire 2011-2012.

SECTEURS SCOLAIRES MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

<i>Dénomination des rues</i>	<i>Ecole Maternelle</i>	<i>Ecole Élémentaire</i>
ACACIAS (avenue des)	Prévert	Pasteur
ALLENDE (rue Salvador)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
AMELINEAU (rue Émile)	Chemars	Chollet/Caniaux
AMOUREUX (chemin des)	République	République
ANEMONES (avenue des)	Prévert	Pasteur
APOLLINAIRE (allée Guillaume)	Chemars	Chollet/Caniaux
APPERT (rue Louis)	Brossolette	Curie
ARCIS (rue d')	Chemars	Chollet/Caniaux
ARKLOW (place d')	Perrault	Empereurs
ARMAND (rue Louis)	Brossolette	Curie
AVIGNON (rue d')	Perrault	Empereurs
BATARD (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
BAUDELAIRE (allée Charles)	Chemars	Chollet/Caniaux
BAUDET (rue Louis)	Perrault	Empereurs
BEAU (rue du Lieutenant)	Prévert	Pasteur
BEAUGCENCY (chemin de)	République	République
BEAUVOIR (chemin de)	Chemars	Chollet/Caniaux
BEAUVOIR (mail de)	Brossolette	Curie
BELFORT (rue de)	Perrault	Empereurs
BELLE ARRIVEE (chemin de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
BELLEVUE (rue de)	Chemars	Chollet/Caniaux
BELVEDERE (résidence du)	Perrault	Empereurs
BERLIOZ (rue Hector)	Brossolette	Curie
BERTIN (rue Armand)	Prévert	Pasteur
BERTINIERE (rue de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
BIZET (rue Georges)	Brossolette	Curie
BLOIS (route de)	République	République
BLOIS (route de) du 30 au 42 (Les Munitions)	Prévert	Pasteur
BONNET (rue Henri)	République	République
BORDAS (rue)	Prévert	Pasteur
BOUCHARVILLE (chemin de)	Chemars	Chollet/Caniaux
BOUCHER (rue Hélène)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
BOULIVEAU (boulevard des frères)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
BOURBEUSE (rue)	Perrault	Empereurs
BOUTARIC (avenue Edgard)	Prévert	Pasteur
BOUTROUE (rue Françoise Elise)	Chemars	Chollet/Caniaux
BRAILLE (rue Louis)	République	République
BRANLY (rue)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
BROSSOLETTE (rue Pierre)	Brossolette	Curie
BROU (cavée de)	Chemars	Chollet/Caniaux
BROU (route de)	Chemars	Chollet/Caniaux
BROUAZE (hameau de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
BROUAZE (rue de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
BRUNE (rue Charles)	République	République
CALVAIRE (place du)	Perrault	Empereurs
CAMUS (allée Albert)	Prévert	Pasteur
CAMUS (rue Albert)	Prévert	Pasteur

CAP DE LA MADELEINE (place)	Perrault	Empereurs
CAQUINEAU (rue Camille)	Prévert	Pasteur
CARRIERES (chemin des)	Chemars	Chollet/Caniaux
CHAMPCORBON (rue)	Perrault	Empereurs
CHAMPDE (rue du)	République	République
CHARBON (chemin)	Prévert	Pasteur
CHARBOTTERIE (rue de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
CHARTRES (rue de)	République	République
CHAT QUI PECHE (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
CHATEAU (rue du)	Perrault	Empereurs
CHATEAU GAILLARD (rue du)	Perrault	Empereurs
CHATENAY (chemin de)	Chemars	Chollet/Caniaux
CHATENAY (rue de)	Chemars	Chollet/Caniaux
CHAULNES (rue de)	Perrault	Empereurs
CHEMARS (rue de)	Chemars	Chollet/Caniaux
CHESNEAU (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
CHOLLET (rue de)	Chemars	Chollet/Caniaux
CIVRY (rue de) du 14 au 36 et du 15 au 45	République	République
CIVRY (rue de) du 2 au 12 et du 1 au 13	Perrault	Empereurs
CLAQUETS (rue des)	Chemars	Chollet/Caniaux
CLOS DU BUISSON (le)	Perrault	Empereurs
COMBLAIS (chemin des)	Chemars	Chollet/Caniaux
COMBLAIS (rue des)	Chemars	Chollet/Caniaux
COMMUNES (chemin des)	Chemars	Chollet/Caniaux
CONIE (chemin de)	Brossolette	Curie
CONSTANTIN (rue)	Prévert	Pasteur
COQ (rue du)	Perrault	Empereurs
CORDELIERS (impasse des)	Perrault	Empereurs
CORMIER (chemin du)	Chemars	Chollet/Caniaux
CORNEILLE (rue)	Prévert	Pasteur
CORNILLEAU (impasse)	Chemars	Chollet/Caniaux
CORNILLEAU (rue)	Chemars	Chollet/Caniaux
COSTE (rue)	République	République
COTEAU (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
COURTALAIN (rue de)	Perrault	Empereurs
COUTE (rue Gaston)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
CREPAINVILLE (hameau de)	Chemars	Chollet/Caniaux
CROIX (rue de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
CROIX ROUSSEAU (chemin de la)	République	République
CROIX ROUSSEAU (impasse de la)	République	République
CROIX ROUSSEAU (rue de la)	Prévert	Pasteur
CUIRASSERIE (rue de la)	Perrault	Empereurs
CURIE (rue Pierre et Marie)	Brossolette	Curie
DE GAULLE (avenue du Général) du 34 au 42 et du 55bis au 89	Jean Macé	Jean Macé 1-2
DE GAULLE (avenue du Général) du 1 au 55	Prévert	Pasteur
DE GAULLE (avenue du Général) du 2 au 32	Brossolette	Curie
DE GRAMONT (rue Armand)	Brossolette	Curie
DEMOISELLES (impasse des)	Chemars	Chollet/Caniaux
DEMOISELLES (rue des)	Chemars	Chollet/Caniaux
DEPORTES D'EURE ET LOIR (place des)	Prévert	Pasteur
DESJOUIS (rue Abbé)	Prévert	Pasteur
DIGUE (rue de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
DIVI (rue Tomas)	Brossolette	Curie
DODUN (rue)	Perrault	Empereurs
DONNEMAIN (rue de)	République	République
DOUCES AMIES (chemin des)	Chemars	Chollet/Caniaux
DREYFUS (rue du Capitaine)	Chemars	Chollet/Caniaux
DUNANT (rue Henry)	Brossolette	Curie
DUNOIS (résidence du)	République	République
DURAND (rue du Capitaine)	Prévert	Pasteur
EGLISE (rue de l')	Chemars	Chollet/Caniaux
EINSTEIN (rue Albert)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
ELUARD (allée Paul)	Chemars	Chollet/Caniaux

EMPEREURS (rue des)	Perrault	Empereurs
EMPEREURS (ruelle des)	Perrault	Empereurs
FEDE (rue)	République	République
FLANDRES-DUNKERQUE (rue)	Prévert	Pasteur
FLEMING (rue Alexandre)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
FOISY (rue du Docteur Emile)	Prévert	Pasteur
FORACHE (rue)	République	République
FOSSE AUX CANES (rue de la)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
FOUCAULT (rue)	République	République
FOULERIES (rue des) impair	Perrault	Empereurs
FOULERIES (rue des) pair	Chemars	Chollet/Caniaux
FOURNIERES (chemin des)	Prévert	Pasteur
FRANCE (rue Anatole) du 1 au 9999	Brossolette	Curie
FRANCE (rue Anatole) du 2 au 38	Brossolette	Curie
FRANCK (square Anne)	Prévert	Pasteur
FRANCS TIREURS (passage des)	Perrault	Empereurs
FROU (impasse du)	Perrault	Empereurs
GAMBETTA (rue)	Perrault	Empereurs
GARENNES (chemin des Hautes)	Chemars	Chollet/Caniaux
GARENNES (chemin des Basses)	Chemars	Chollet/Caniaux
GARENNES (chemin des)	Chemars	Chollet/Caniaux
GARENNES (passage des)	République	République
GATS (chemin des)	Chemars	Chollet/Caniaux
GATS (rue des)	Chemars	Chollet/Caniaux
GAUCHERY (rue Paul)	Brossolette	Curie
GILLET (rue André)	Perrault	Empereurs
GIRARD (rue du Colonel)	Chemars	Chollet/Caniaux
GODEREAUX (chemin des Grands)	Prévert	Pasteur
GODEREAUX (chemin des)	Prévert	Pasteur
GODEREAUX (impasse des)	Prévert	Pasteur
GOULET (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
GRAVIERS (place des) du 11 au 18	Prévert	Pasteur
GRAVIERS (place des) du 1 au 10	Prévert	Pasteur
GRAVIERS (rue des)	Prévert	Pasteur
GRIFFON (cavée du)	Perrault	Empereurs
GRINDELLE (boulevard)	République	République
GROSSE PIERRE (chemin de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
GUE AUX CHEVAUX (descente du)	République	République
GUE VASLIN (chemin du)	République	République
GUE VASLIN (rue du)	République	République
GUE VASLIN (lieudit)	Chemars	Chollet/Caniaux
GUEDRON (rue Pierre)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
GUICHET (rue basse du)	Perrault	Empereurs
GUICHET (rue du)	Perrault	Empereurs
GUINGUETTE (rue de la)	Perrault	Empereurs
HARDOUIN ARCHITECTE DU ROY (rue)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
HAUTS POCHARDS (rue des)	Prévert	Pasteur
HEBERT (rue du Docteur Roger)	Prévert	Pasteur
HOSPICE (impasse de l')	République	République
HUGO (allée Victor)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
HUILERIES (rue des)	Perrault	Empereurs
ILLIERS (avenue Florent d')	République	République
ILLIERS (chemin d')	Chemars	Chollet/Caniaux
ISAMBERT (rue)	République	République
JALLANS (chemin de)	Prévert	Pasteur
JALLANS (impasse de)	République	République
JALLANS (route de)	Brossolette	Curie
JALLANS (rue de) du 1 au 15 et du 2 au 26	Perrault	Empereurs
JALLANS (rue de) du 28 au 94 et de 15b au 57	République	République
JARRETHOUT (rue)	Prévert	Pasteur
JAURES (boulevard Jean)	Prévert	Pasteur
JEHAN DE DUNOIS (place)	Perrault	Empereurs
JEU DE PAUME (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
JOUANNEAU (impasse)	Prévert	Pasteur

JOUANNERIE (rue de la)	Prévert	Pasteur
JOUBERT (square)	Prévert	Pasteur
JOURNET (chemin du)	Chemars	Chollet/Caniaux
KELLERMANN (boulevard)	Prévert	Pasteur
KROMERIZ (rue de)	Brossolette	Curie
LAMBERT LICORS (rue) du 2 au 24b et du 1 au 19	Perrault	Empereurs
LAMBERT LICORS (rue) du 26 au 34 et du 21 au 29	République	République
LAMBERTS (chemin des)	Chemars	Chollet/Caniaux
LAVOIR DE CHOLLET (allée du)	Chemars	Chollet/Caniaux
LECLERC (avenue du Maréchal) impair	Prévert	Pasteur
LECLERC (avenue du Maréchal) pair	Prévert	Pasteur
LEDEUIL (rue du Colonel)	Prévert	Pasteur
LEROY (rue Jean)	Prévert	Pasteur
LEVRETTE (descente de la)	Perrault	Empereurs
LHULLERY (place Armand)	République	République
LIBERTE (place de la)	Prévert	Pasteur
LIPOWSKI (rue)	Prévert	Pasteur
LOIGNY (rue de)	République	République
LOPEZ (rue Raymond)	Prévert	Pasteur
LOYSEAU (rue)	Perrault	Empereurs
LUMIERE (rue Louis et Auguste)	Perrault	Empereurs
LUYNES (rue de)	Perrault	Empereurs
LYAUTEY (rue du Maréchal)	Perrault	Empereurs
MACE (rue Jean)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
MADELEINE (rue de la)	Perrault	Empereurs
MAIL (promenade du)	Perrault	Empereurs
MAIL (rue du)	Perrault	Empereurs
MAISONS BASSES (avenue des)	Prévert	Pasteur
MAISONS BASSES (chemin des)	Prévert	Pasteur
MARBOUE (chemin de)	Chemars	Chollet/Caniaux
MARCET (rue Baptiste)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
MARCHENA (rue de)	Brossolette	Curie
MAROT (allée Clément)	Chemars	Chollet/Caniaux
MARTINEAUX (avenue des)	Prévert	Pasteur
MASNET (place Jules)	Brossolette	Curie
MAUCONSORT (impasse)	Perrault	Empereurs
MAUCONSORT (rue)	Perrault	Empereurs
MAURICE (cité Jean)	République	République
MAURY (rue)	Perrault	Empereurs
MECANICIENS (avenue des)	Prévert	Pasteur
MERET (rue Abel)	Chemars	Chollet/Caniaux
MERMOZ (rue Jean)	Brossolette	Curie
MEUNG (route de) impair	République	République
MEUNG (route de) pair	Prévert	Pasteur
MICHELET (rue Edmond)	Chemars	Chollet/Caniaux
MONDOUCET (route de)	Perrault	Empereurs
MONET (rue Jean)	Prévert	Pasteur
MOULIN (rue Jean)	Perrault	Empereurs
MOZART (rue)	Prévert	Pasteur
NIVOUVILLE (rue de)	Prévert	Pasteur
NIVOUVILLE (sentier de)	Prévert	Pasteur
ORLEANS (route d')	Prévert	Pasteur
PARSONS (avenue du Colonel)	Prévert	Pasteur
PASSERELLE (chemin de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
PASTEUR (rue)	Prévert	Pasteur
PATIS (ruelle du)	Chemars	Chollet/Caniaux
PEAN (rue)	Perrault	Empereurs
PEGUY (rue Charles)	République	République
PERDRIX (rue André)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
PERINGONDAS (boulevard de) du 1 au 31	Prévert	Pasteur
PERINGONDAS (boulevard de) du 2 au 30	République	République
PERINGONDAS (boulevard de) du 33 au 47	Jean Macé	Jean Macé 1-2
PERINGONDAS (chemin de)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
PETIT BOIS (chemin du)	Chemars	Chollet/Caniaux

PHENIX (cité)	Prévert	Pasteur
PILOTE (rue) impair	République	République
PILOTE (rue) pair	Prévert	Pasteur
PITOU (passage Ange)	Prévert	Pasteur
PLANTES (chemin des)	Prévert	Pasteur
POMMOUSSE (chemin de)	Chemars	Chollet/Caniaux
PONT BOURGEOIS (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
PORTE D'ABAS (rue de la)	Perrault	Empereurs
POULIES (rue des)	Chemars	Chollet/Caniaux
POULIN (rue Marcel)	Chemars	Chollet/Caniaux
PREMIER BATAILLON D'E&L (place du)	Brossolette	Curie
PRES (ruelle des)	Chemars	Chollet/Caniaux
PROUST (rue Laurentine)	Prévert	Pasteur
PROUST (rue Marcel)	Prévert	Pasteur
PUITS DE CHOLLET (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
RAIMBERT SEVIN (rue) du 2 au 2bis et du 3 au 7bis	République	République
RAIMBERT SEVIN (rue) du 9 au 41 et du 4 au 32	Prévert	Pasteur
RAINVILLE (rue de la)	République	République
RAVEL (place Maurice)	Brossolette	Curie
REINE (cavée de la)	Perrault	Empereurs
RELIGIEUSES (cavée des)	Perrault	Empereurs
RENOIR (rue Auguste)	Brossolette	Curie
REPUBLIQUE (rue de la) du 2 au 52 et du 1 au 37bis	Perrault	Empereurs
REPUBLIQUE (rue de la) du 54 au 118 et du 39 au 77	République	République
RESISTANCE (rue de la)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
RIBAUDES (venelle des)	Perrault	Empereurs
RODIN (rue Auguste)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
ROLLAND (mail Romain)	Brossolette	Curie
ROME (chemin de)	Chemars	Chollet/Caniaux
RONSARD (allée Pierre de)	Chemars	Chollet/Caniaux
ROSES (avenue des)	Prévert	Pasteur
ROSTAND (rue Jean)	Brossolette	Curie
ROUGET DE LISLE (rue)	Brossolette	Curie
RUDE (rue François)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
SABLIERE (chemin de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-ANDRE (place)	Perrault	Empereurs
SAINT-AUBIN (chemin de)	République	République
SAINT-AVENTIN (Rue)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-ELOI (allée)	Prévert	Pasteur
SAINT-ELOI (avenue)	Prévert	Pasteur
SAINT-EXUPERY (rue Antoine de)	Brossolette	Curie
SAINT-FRANCOIS (rue)	Perrault	Empereurs
SAINT-JACQUES (place)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-JEAN (chemin du haut de)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-JEAN (rue)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-LUBIN (rue)	Perrault	Empereurs
SAINT-LUBIN (ruelle)	Perrault	Empereurs
SAINT-LUBIN (venelle de)	Perrault	Empereurs
SAINT-MARTIN (chemin de)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-MARTIN (rue)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-MEDARD (carrefour)	Chemars	Chollet/Caniaux
SAINT-MEDARD (rue)	Perrault	Empereurs
SAINT-PIERRE (passage)	Perrault	Empereurs
SAINT-ROCH (cloître)	Perrault	Empereurs
SAINT-SAENS (rue Camille)	Brossolette	Curie
SAINT-VALERIEN (rue)	Perrault	Empereurs
SANCHEVILLE (rue de) du 2 au 40 et du 13 au 55	Prévert	Pasteur
SANCHEVILLE (rue de) du 42 au 60 et du 59 au 85	Jean Macé	Jean Macé 1-2
SANCHEVILLE (rue de) du 1 au 11	Prévert	Pasteur
SANDRE (rue Charles)	Prévert	Pasteur
SAULIEVRE (chemin de)	Perrault	Empereurs
SAXIFRAGES (rue des)	Chemars	Chollet/Caniaux

SCHUMANN (rue Robert)	Prévert	Pasteur
SCHWEINFURT (place de)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
SCHWEITZER (boulevard Albert)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
SEREINE (rue)	Prévert	Pasteur
SOISSONS (rue de)	Chemars	Chollet/Caniaux
SOISSONS (ruelle de)	Chemars	Chollet/Caniaux
TARRAGON (rue de)	Chemars	Chollet/Caniaux
TEMPLE (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
TESSAN (place François de)	Prévert	Pasteur
TEXIER (rue Emile)	Prévert	Pasteur
TOUFAIRE (rue)	Perrault	Empereurs
TOURS (route de)	République	République
TOUTIN (boulevard)	République	République
TREIZE LANGUES (rue des)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
TRIBOTTERIE (rue de la)	Chemars	Chollet/Caniaux
TRIQUETIERE (La)	Chemars	Chollet
TROUVÉ (avenue du Docteur Émile)	République	République
VAL SAINT-AIGNAN (rue du)	Perrault	Empereurs
VALLEE DES CHAILLOUX (chemin de la)	Prévert	Pasteur
VARENNE (rue de la)	Perrault	Empereurs
VARIZE (rue de) impair	Perrault	Empereurs
VARIZE (rue de) pair	République	République
VAUBRIS (ruelle des)	République	République
VEIL (rue Simone)	Prévert	Pasteur
VERLAINE (allée Paul)	Chemars	Chollet/Caniaux
VERNE (rue Jules)	Perrault	Empereurs
VERTE (rue)	Chemars	Chollet/Caniaux
VIEUX FOSSÉS (rue des)	République	République
VILLAGE SUISSE	Chemars	Chollet/Caniaux
VILLON (allée François)	Chemars	Chollet/Caniaux
VILSAIN (chemin de)	Brossolette	Curie
VILSAIN (rue de)	Brossolette	Curie
VINCENT (cours)	Prévert	Pasteur
VINCENT (rue Henri)	Prévert	Pasteur
VOILLOT (rue Henri)	Prévert	Pasteur
VOX (rue)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
ZOLA (rue Émile)	Prévert	Pasteur
11 NOVEMBRE (passage du)	Prévert	Pasteur
11 NOVEMBRE (rue du)	Prévert	Pasteur
18 JUIN 1940 (boulevard du)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
17 AOUT 1944 (rue du)	Chemars	Chollet/Caniaux
18 OCTOBRE (place du)	Perrault	Empereurs
19 MARS (rue du)	Jean Macé	Jean Macé 1-2
8 MAI (boulevard du)	République	République
4 COINS (impasse des)	Chemars	Chollet/Caniaux

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de Mme FEZARD,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de Mme BERGER et de MM. COUTOUT et JOSSEAUX qui votent contre, et de MM. REBOURS et LANGELOT qui s'abstiennent,

Emet un avis favorable à ces propositions.

SOCIÉTÉ THÉMIS – CONVENTION CONSEIL GÉNÉRAL / VILLE

Monsieur HUMEAU, maire adjoint délégué à l'économie, rappelle le principe de la mesure d'aide à l'investissement immobilier industriel :

Le Conseil Général intervient en faveur du développement industriel en soutenant l'investissement immobilier industriel.

En contrepartie d'un engagement de création d'emplois, l'entreprise qui se développe peut bénéficier d'une subvention versée de façon échelonnée sur 5 annuités, cette subvention étant plafonnée à 45 750 € pour les projets de moins de 10 emplois, plafond majoré de 3 000 € par emploi au-delà de 10 emplois dans la limite de 140 000 €.

Le financement de cette mesure est assuré pour 50 % par le Conseil Général et pour 50 % par la Ville.

S'agissant de la société THEMIS :

L'implantation de cette entreprise a déjà été présentée au Conseil Municipal le 20 octobre 2010 qui a autorisé, à cette fin, l'acquisition d'un bâtiment industriel rue de la Fosse aux Canes et sa rétrocession à la société ANTARA holding ayant la société THEMIS pour filiale.

THEMIS est une entreprise spécialisée notamment dans les systèmes de filtration des huiles industrielles. Installée à COIGNIÈRES (78), elle a procédé fin décembre 2010 au transfert de ses installations matérielles, la partie administrative devant être transférée fin janvier.

La convention d'aide à l'immobilier négociée par le Conseil Général prévoit une subvention de 27 000 € versée en 5 années de 2011 à 2015, soit 5 400 € par an. En contrepartie, la société THEMIS s'engage sur le transfert de 11 emplois en Equivalent Temps Plein (ETP) et la création de 9 emplois supplémentaires sous trois ans portant l'effectif total à 20 ETP.

Le Conseil Général versera à l'entreprise 2 700 €/par an, la Ville est sollicitée pour verser également une subvention de 2 700 €/par an.

Le Conseil Général vérifie chaque année, avant le renouvellement de l'aide, que les engagements en matière d'emplois sont respectés. En cas de manquement, l'aide est réduite au prorata ou supprimée.

Il est proposé d'émettre un avis favorable pour :

- attribuer une subvention à la société THEMIS de 2 700 €/par an pendant 5 ans,
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite entre le Conseil Général, la Ville et la société THEMIS.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de M. HUMEAU,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention à la société THEMIS de 2 700 €/par an pendant 5 ans,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite entre le Conseil Général, la Ville et la société THEMIS.

ECOLE JACQUES PRÉVERT – AVENANT AU MARCHÉ « LE BÂTIMENT DUNOIS »

Monsieur le Maire indique que lors de la passation du marché avec le Bâtiment Dunois relatif aux travaux de terrassement, gros œuvre pour la réhabilitation de l'école maternelle Jacques Prévert, l'hypothèse retenue pour la conception des fondations était la suivante : profondeur des fouilles de 1 m et réalisation de dallage.

Les conclusions du géotechnicien, après étude de sol, ont modifié cette hypothèse : à savoir que les sols présents sur le site nécessitent une profondeur d'encastrement dans le sol de 1,50 m et le remplacement des dallages par des dalles portées (planchers, poutrelles, hourdis). Ces dalles portées nécessitent des fondations supplémentaires. La plus-value est donc justifiée par une sur-profondeur des fondations, un remplacement des dallages par une dalle portée (plus coûteux) et l'augmentation du linéaire de fondation.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir avec l'entreprise LE BÂTIMENT DUNOIS faisant apparaître une plus-value d'un montant de 46 136,21 € HT, le montant du marché est donc porté à la somme de 311 034,88 € HT.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Autorise M. le Maire à signer l'avenant à intervenir avec l'entreprise LE BÂTIMENT DUNOIS pour un montant de 46 136.21 € HT.

DÉNOMINATION DE VOIE

Monsieur VILPOU, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, indique qu'il est proposé de désigner « Rue Simone Signoret » la rue perpendiculaire à la rue Simone Veil.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de M. VILPOU,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'exception de Mme BERGER et de MM. COUTOUT et JOSSEAUX qui votent contre,

Emet un avis favorable à cette proposition.

MÉMOIRE DE QUARTIER – ASSOCIATION MOSAÏC – SUBVENTION

Monsieur VILPOU, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, indique qu'au cœur du quartier Beauvoir en pleine mutation, les habitants s'approprient, à mesure de l'avancée des travaux, leur quartier restructuré.

Ce n'est pas pour autant que disparaîtront les joies, les moments heureux et festifs, les peines aussi... Il a donc été décidé de mettre en place le projet « *Il fera BeauVoir – Mémoire d'un quartier* » pour permettre aux habitants de se raconter au travers de la parole, de l'écrit et de la photographie.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Le conseil municipal a validé, par délibération du 30 septembre 2010, le financement de ce projet.

Pour clôturer le projet, un moment festif sera proposé en partenariat avec le Croq'ciné du samedi 25 juin 2011, organisé par l'association Mosaïc.

Compte tenu de l'intérêt de cette collaboration, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 850 € pour la participation de la Ville à cette opération.

Il est précisé que cette participation est comprise dans le budget global de l'opération d'un montant de 25 000 €.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de M. VILPOU,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 850 € à l'association MOSAÏC.

ASSOCIATION AÏKIDO – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur ZANELLO, conseiller municipal délégué aux sports, indique qu'en février 2008, l'Aïkido club de Châteaudun a fêté ses 30 ans d'existence en organisant un stage national animé par un expert japonais Maître Shoji Seki.

Encouragée par cette réussite et par la réaction favorable de ce Maître, l'association a décidé de pérenniser cette manifestation afin qu'elle devienne un rendez-vous annuel pour tous les pratiquants d'Aïkido en France et particulièrement en Région Centre.

Il est donc proposé d'attribuer une aide financière de 1 300 € pour l'organisation de cette manifestation, qui se déroulera les 26 et 27 février 2011 au gymnase Foucault, et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de M. ZANELLO,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide d'attribuer une aide financière de 1 300 € à l'association AÏKIDO.

CADRE ADMINISTRATIF – CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER CUCS

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'action CUCS « Mémoire de quartier », il est nécessaire de désigner un référent chargé de coordonner les différents intervenants dans cette opération et de rechercher des témoins prêts à participer à cette initiative en partageant leurs souvenirs.

Aussi, il est proposé de créer un emploi saisonnier pour la période du 1^{er} février au 30 juin 2011.

L'agent recruté dans ce cadre sera :

- rémunéré sur la base du 1^{er} échelon correspondant au grade d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe, Indice Brut 297, Indice Majoré 292, pour un total de 120 heures réparties du 1^{er} février au 30 juin 2011,
- remboursé de ses frais kilométriques sur la base des textes en vigueur.

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable à ces propositions.

CADRE ADMINISTRATIF – MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL PSYCHOLOGUE – RÉMUNÉRATION

Monsieur le maire indique qu'il est proposé :

- La suppression d'un poste de psychologue à temps non complet 8,5/35^{ème}.
- La création d'un poste de psychologue à temps non complet 10/35^{ème} intégrant des heures d'intervention après le temps scolaire.

Le comité technique paritaire a émis un avis favorable.

Par ailleurs, il est indiqué que la rémunération des agents contractuels en contrat à durée indéterminée peut faire l'objet d'une revalorisation tous les trois ans.

Il est proposé d'actualiser la rémunération de l'agent contractuel occupant le poste de psychologue, au vu de la grille indiciaire du grade, à compter du 1^{er} décembre 2011, soit :

- 9^{ème} échelon du grade de psychologue : Indice brut 682, Indice majoré 567

La commission a émis un avis favorable.

Vu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable à l'ensemble de ces propositions.

DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations du 10 au 29 décembre 2010.

Le secrétaire de Séance
M. Emmanuel METAIS